



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 01227

Numéro SIREN : 378 522 361

Nom ou dénomination : SEBA SUD OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2016 sous le numéro de dépôt A2016/016563

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



1970023

Dénomination : SEBA SUD OUEST
Adresse : 34 BIS chemin du Chapitre 31100 Toulouse -FRANCE-

n° de gestion : 1990B01227
n° d'identification : 378 522 361

n° de dépôt : A2016/016563
Date du dépôt : 12/10/2016

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 30/09/2016



1970023

SAS SEBA SUD OUEST

Société par actions simplifiée

au capital de 40 000 €

Siège social : 34 bis, chemin du Chapitre

31100 TOULOUSE

R.C.S. Toulouse 378 522 361 (90 B 1227)

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

du 30 septembre 2016

L'an deux mille seize, le trente septembre, à dix heures, les actionnaires de la société SEBA SUD OUEST, société par actions simplifiée au capital de 40 000 € immatriculée sous le n° 378 522 361 RCS de Toulouse, se sont réunis au siège social à Toulouse, 34 bis chemin du Chapitre, en assemblée sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents :

- La Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) **MF CONSEIL** au capital de 1.000 € (Siège social : 34 bis chemin du Chapitre – 31100 TOULOUSE ; R.C.S. Toulouse 529 828 048) représentée par M. François LACOMBE, son représentant légal, et titulaire de 750 actions.
- **M. François LACOMBE**, demeurant à Rouffiac, titulaire de 250 actions.

L'assemblée est présidée par M. François LACOMBE, Président.

Le Président constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble plus du quart des actions ayant le droit de vote et composant le capital social.

Monsieur Maurice IMBALZANO, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

FL
AUC

Le Président constate que tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les actionnaires lui en donnent acte.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :

- Copie des convocations, de la feuille de présence, de la liste des associés et des pouvoirs
- Texte des résolutions proposées

Monsieur le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par le Code de commerce et les décrets en vigueur ont été tenus à la disposition des associés dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement d'un commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour formalités

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur GERONIMI Charles, commissaire aux comptes suppléant et décide de nommer en remplacement Monsieur Roger MILHAU, domicilié 20 rue du Puymorens à TOURNEFEUILLE, en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur l'exercice clos le 31/12/2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

nvc FL

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par le Président, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Toulouse le 30 septembre 2016

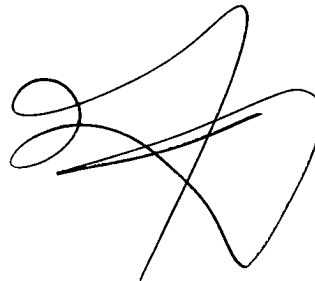
François LACOMBE

Président

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a horizontal stroke extending to the right.

Marie UNAL DE CAPDENAC

Directeur Général

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.